



Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 56 • avril • mai • juin • 2008



La VAE,

un défi pour la formation



EDITO

Allez-vous mettre cet été à profit... 3

ANALYSE

La VAE, un défi pour la formation

La VAE pour l'Université, une clé pas tout à fait magique 4

La VAE à la FOPES 5

Quelle est la pratique à la FOPA? 8

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

ToutES autre chose 10

Vive l'impôt... JUSTE! 11

Pour des JO respectueux des droits de travailleurs 12

Tous mélangés et tous contre le racisme 14

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

Pourquoi un atelier «chant» dans l'alphabétisation? 15

VIE DE L'ISCO

Une nouvelle session ISCO à Namur 15

Nouvelle formation BAGIC 15

EN RÉGIONS

Mai 68-Mai 08: le MOC Hainaut Centre lance un sacré pavé dans la toile 16

La Chôm'Hier: entre éducation permanente et insertion socio-professionnelle 18

EN BREF 21

AGENDA 23

FICHE PÉDAGOGIQUE

La recherche documentaire

Nouvelle campagne du CIEP



Les photos qui illustrent ce numéro ont accompagné Radio Pavé lancée par le CIEP-MOC Hainaut Centre pour commémorer les 40 ans de mai 68.

VOIR ARTICLE EN PAGES RÉGIONALES (P. 16-18).

Comité de rédaction:

Stéphanie Baudot, Christian Boucq, Martin Coole, France Huart (coordination), Virginie Delvaux, Anne Scheune, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:

Baudouin Cockx, Joseph Godeau, France Huart (Coordinatrice), Olivier Lambert, Yvan Nicolas, Gérard Piroton, Anne Scheune, Michèle Stessel, Anne Verwaerde

Photos:

Michèle Stessel (Chom'Hier), CIEP-MOC Hainaut Centre (Campagne Radio-Pavé), Françoise Robert (Solidarité Mondiale)

CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:

Anne Scheune
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:

DCL PRINTERS - www.dclprinters.com
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

A Allez-vous mettre cet été à profit...

PAR ANNE SCHEUNE,
DIRECTRICE DU CIEP

pour remplir votre dossier VAE?

La Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) n'est pas une nouveauté. A l'ISCO et à la FOPES, nous la pratiquons depuis déjà plus de trente, voire plus de quarante ans.

Mais ce concept est actuellement à la mode depuis la généralisation de la mesure décidée par le Parlement de la Communauté française en 2004 et nous nous réjouissons qu'une voie moins classique puisse permettre aux gens d'accéder à des diplômes.

Si sur le fond, les choses peuvent paraître faciles: on remplit un dossier, on prouve ses compétences, elles sont validées! En réalité, la procédure est beaucoup moins évidente et de nombreuses questions restent encore sans réponse: Qu'en est-il de l'information du large public sur cette possibilité? Qu'en est-il de la valorisation des acquis de formations complètes qui n'ont actuellement pas de reconnaissance? Qu'en est-il de la reconnaissance d'acquis «non purement scolaires», je veux dire par là des acquis de citoyenneté et de participation responsables? Comment valoriser l'expérience acquise par l'implication dans des projets de terrain?

Et surtout, n'oublions pas que si un travailleur peut valoriser son expérience et reprendre une formation lui permettant d'accéder à un diplôme, il lui faudra du temps pour se former et cela dans un contexte où paradoxalement, le droit au congé-éducation payé est sans cesse réduit!

Comme le dit Joseph Godeau pour clôturer son article, «la route est longue jusqu'à Tipperary», mais j'ajouterai que nous avons toujours eu de bonnes chaussures de marche et que relever un défi ne nous fait pas peur...

pour vous informer sur l'importance de l'impôt?

Pour vous informer justement et de manière critique, nous vous proposons de vous rendre sur www.ciep.be, le site du CIEP pour découvrir notre nouvelle campagne qui vise à sensibiliser le large public sur l'importance de l'impôt. Elle vous expliquera en quoi nous pouvons être fiers de participer à une société démocratique et de solidarité entre ses membres.

Cependant, pour que cette solidarité fonctionne de manière satisfaisante, il est essentiel qu'elle soit justement répartie. Or, il faut reconnaître que nous sommes loin du compte... Toutes les explications sont ainsi en ligne et les brochures peuvent nous être demandés.

pour vous reposer, décompresser et recharger vos batteries avant l'année prochaine?

Quels que soient vos choix, l'équipe du CIEP vous souhaite d'agréables vacances et vous donne rendez-vous dès septembre pour de nouvelles aventures... ■

La VAE, un défi pour la formation

La Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)

*pour l'Université,
une clé pas tout à fait magique*

PAR JOSEPH GODEAU, DIRECTEUR
ADMINISTRATIF DE LA FOPES

Le 31 mars 2004, le Parlement de la Communauté française de Belgique a adopté un décret définissant l'enseignement supérieur en vue de favoriser son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Il s'agissait de donner suite à une déclaration de 29 ministres de l'Éducation réunis à Bologne le 19 juin 1999. Il peut être intéressant de noter que les ministres réunis à Bologne constituaient un club plus large que l'Union Européenne et que plus d'une dizaine d'autres pays a adhéré par la suite à cette déclaration. Il est important de noter aussi que cette déclaration n'est pas un traité ou une directive, elle ne comporte aucune décision contraignante. Elle énonce simplement des principes que chacun traduit comme il l'entend dans son pays (voire sa communauté dans le cas de la Belgique). Cette déclaration est brève (une bonne page).

Dans la déclaration de Bologne, il est question de la possibilité de faire reconnaître par les établissements d'enseignement supérieur des crédits (unités de formation) acquis en dehors des établissements d'enseignement supérieur. On n'en dit pas plus! Il s'agit de reconnaître le savoir acquis hors de l'école supérieure soit en le validant par l'attribution de certi-

ficat ou diplôme, soit en le valorisant pour raccourcir le parcours de formation supérieure. Il ne faut cependant pas confondre ce principe de VAE avec les passerelles assouplissant le passage entre des sections d'enseignement supérieur.

En France, la VAE va jusqu'à la possibilité de délivrer un diplôme universitaire à quelqu'un qui peut démontrer avoir acquis toute la compétence par l'expérience. Par contre, en Communauté française de Belgique, la VAE permet d'admettre, en second cycle d'enseignement supérieur (Master), des personnes qui ne possèdent pas un titre sanctionnant la réussite d'un premier cycle (Bachelier), mais qui possèdent des acquis par l'expérience et/ou des formations diverses. Il est également possible d'être dispensé de matières du premier ou du second cycle. Il est à noter que la dispense de conditions d'accès ne joue pas pour l'entrée en premier cycle et qu'elle ne permet pas, comme en France, d'obtenir un titre sans lustrer son jeans sur un banc d'auditoire.

Est-ce une des nouvelles merveilles de l'histoire de l'humanité comme certains le prétendent sans doute? Cette VAE est, en tous les cas, une reconnaissance forte d'autres voies que le parcours standard pour accéder au savoir et aux diplômes.

LA VAE, UNE NOUVEAUTÉ?

La VAE n'est pas neuve. Elle existait déjà en France pour les ingénieurs dès les années 30 (on l'avait peut-être

un peu oubliée). Et en Belgique francophone, le MOC l'avait mise en œuvre avec l'UCL dès 1974. Dès cette date, il fut possible de valoriser le savoir acquis dans l'action militante de type socio-économique, dans les formations de la JOC, des syndicats, de Vie féminine, des équipes populaires, des coopératives, dans l'animation de mouvements tels que le patro (n'est-ce pas Josly P.?). C'était le parcours type pour entrer dans le second cycle universitaire en politique économique et sociale (FOPES). L'UCL reprit le principe en 1981 pour permettre à tout ceux qui avaient de l'expérience dans le secteur de l'éducation et la formation, d'accéder à un diplôme universitaire, ce qui est devenu le Master en Sciences de l'éducation (FOPA).

Les parlementaires, sous l'impulsion du MOC (et de Georges Liénard, ancien secrétaire politique du MOC, devenu directeur de la FOPES), par l'art. 11 §4 du Décret sur l'enseignement supérieur de 1994, avaient rendu possible la VAE pour une quinzaine de licences universitaires. Au fond, en 2004, le Parlement n'a fait que généraliser la mesure.





RESTENT DE NOMBREUSES QUESTIONS...

Alors, avec cette mesure, tout est possible? Non, tout n'est pas possible. Il faut démontrer, suivant des modalités définies par les jurys des Masters que l'on souhaite suivre, que l'on a engrangé, en 5 ans au moins, les acquis pour accéder avec succès au Master. Et rassurez-vous, bonnes gens: même en France, un génial rebouteux ne pourra obtenir un diplôme en médecine sans passer par la Faculté. En Belgique, on n'a pas encore une vue très précise de l'effet de la VAE mais on peut parier scandaleusement fort que les 15 pistes ouvertes en 1994 sont les plus fréquentées.

Et puis, il ne suffit pas d'ouvrir une porte, il faut encore qu'elle débouche sur un endroit accessible au quotidien durant tout le cycle d'études. En d'autres mots, qui peut se libérer toute la semaine si l'horaire de cours n'est pas adapté? Qui peut étudier 40 heures semaine s'il n'a pas de congé-éducation payé? Qui peut s'aventurer dans un monde qui lui est étranger si l'université n'a pas le temps de lui assurer un minimum d'accueil pour flécher le parcours et pour donner quelques conseils pédagogiques adaptés? Les bonnes conditions ont été réunies pour des programmes spécifiques comme la FOPES et la FOPA, des conditions relativement favorables existent aussi pour la majorité des programmes rendus accessibles par la VAE en 1994. Pour les autres programmes, la situation est plus complexe car les universités doivent gérer une forte tension entre l'éducation de masse de qualité et la recherche au top niveau des classements mondiaux. Elles ne peuvent donc mobiliser à profusion des moyens pour généraliser la VAE dans tous les programmes et l'étendre à un très large public.

Autre question: dans un monde où l'exclusion occupe une grande place, dans une organisation du travail qui ne laisse guère le temps de respirer, dans des vies faites de ruptures avec des solidarités brèves, qui jouit de conditions permettant de développer des compétences et de mûrir les acquis? Peu de personnes sans doute réunissent les bonnes conditions.

Comme le dit la chanson, la route est longue jusqu'à Tipperary... mais nous y irons, car l'herbe est si verte en Irlande. ■

La VAE à la FOPES

PAR GÉRARD PIROTTON,
CONSEILLER À LA FORMATION À LA
FOPES ET FORMATEUR ISCO

Certes, la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) se présente comme une nouveauté en Communauté Française. Ce n'est toutefois pas le cas à la Faculté ouverte de Politique économique et sociale de l'UCL (FOPES)¹, pas plus qu'à l'ISCO d'ailleurs. En effet, depuis sa création en 1974 par le Mouvement ouvrier chrétien, la FOPES a la volonté d'ouvrir l'Université vers l'extérieur. Ainsi, la FOPES admet dans une formation de deuxième cycle universitaire des étudiants-es qui ne disposent pas nécessairement des titres préalables. Quel que soit son parcours personnel, professionnel ou social, un candidat-e à la FOPES devait présenter une épreuve d'admission, lui permettant de démontrer qu'il disposait des compétences nécessaires pour prendre sa place dans une formation de ce niveau. Quelle est la situation aujourd'hui, suite au Décret de la Communauté Française de 2004, réorganisant l'enseignement supérieur dans le cadre de Bologne? Quelles sont les pratiques à la FOPES, quels enjeux traversent ce champ aujourd'hui, pour les acteurs concernés?

A LA FOPES, DEUX PORTES D'ENTRÉE

Autre récente nouveauté: schématiquement, on peut entrer aujourd'hui à la FOPES par deux portes. D'une

part, via la VAE et d'autre part via une «Passerelle». Dans ce second cas, les titulaires d'une des formations reprises dans une liste limitative sont dispensés de l'épreuve d'admission. Les candidats-es rencontrent alors un des conseillers à la formation et participent à l'Atelier de Départ, décrit ci-dessous.

Autre porte d'entrée: la VAE.

S'inspirant largement du modèle développé en France², les universités francophones ont élaboré une procédure de base³ que chaque université devait mettre en place. Le dispositif de la FOPES s'est inséré dans ce cadre.

UNE PROCÉDURE VAE TYPIQUE

Des séances d'information collectives sont organisées chaque année dans les régions où la formation sera décentralisée. On y expose la spécificité de cette formation et chacun-e peut alors la confronter à son propre projet. Un dossier est ensuite remis aux personnes présentes: il s'agit d'un questionnaire d'information et d'auto-évaluation par lequel la candidature est déposée.

Les candidats-es sont alors convoqués à une épreuve d'admission. Tout d'abord, un test écrit porte sur des connaissances de base en économie et sur l'aptitude à faire une analyse critique d'un texte sociopolitique. Plus tard, une épreuve orale est présentée, en rencontrant deux enseignants, sur base de leur test écrit. On vérifie de la sorte leurs aptitudes à prendre place dans un programme de second cycle. Les candidats-es rencontrent aussi deux conseillers à la formation, lors d'un entretien qui porte sur leur profil et leur projet de formation. Cet entretien se base sur leur dossier de candidature. Un pré-jury consolide toutes ces évaluations. Les étudiants-es provisoirement admis sont alors convoqués à un Atelier de Départ, décrit ci-dessous.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièce maîtresse du parcours d'admission, ce dossier permet aux candidats-es d'explicitier leurs expé-

riences et leurs compétences en vue d'une formation marquée notamment par le travail en groupe et les échanges de savoir. L'espace manque ici pour le décrire davantage. Pour le candidat-e, il s'agit de se positionner par rapport à cette reprise d'études autant que par rapport à la pédagogie proposée, participative et collaborative ainsi qu'aux matières de politique économique et sociale.

L'ATELIER DE DÉPART, UNE ÉTAPE INDISPENSABLE

Obligatoire pour tous les candidats-es, l'Atelier de Départ poursuit plusieurs objectifs: rappel des modalités d'organisation, création du groupe et d'un climat propice aux divers apprentissages, constitution des sous-groupes... Comme à l'ISCO, ces derniers revêtent une importance considérable. Ils sont des supports de la formation, des lieux réguliers de soutien mutuel, d'échange et de construction de savoirs et d'appropriation des contenus de formation. Au terme de cet atelier, chaque personne confirme formellement son intention de «faire» la FOPES. Organisé et structuré, le groupe est alors en mesure de prendre sa place dans le dispositif et d'évoluer avec lui. Cet atelier est ainsi le «moment fondateur» du groupe qui s'engage dans un processus collectif de longue durée. Rapport est alors fait au directeur du déroulement des Ateliers et des engagements des étudiants-es. Le jury peut alors délibérer et les étudiants-es reçoivent leur autorisation de s'inscrire à l'université.

AU-DELÀ DE LA FOPES, DES ENJEUX CAPITAUX

Généralisons le propos: dans cette procédure VAE, ce sont bien les compétences qui sont prises en compte et non plus le seul processus légitime académique pour les acquérir. On voit immédiatement apparaître quelques enjeux importants. On soulignera l'indiscutable attrait de la formule. Chacun-e peut ainsi voir reconnu le niveau et la

qualité des compétences acquises dans un parcours de vie qui, riche d'expériences diverses, peut toutefois avoir été marqué par le regret de n'avoir pu faire d'études supérieures. C'est une chance pour l'adulte qui y joue des questions de reconnaissance, d'estime de soi. Globalement, on rejoint un souci politique majeur: la démocratisation de l'accès aux études supérieures. Mais ne négligeons pas les questions liées à la mise en œuvre du principe. Qu'ils soient méthodologiques, administratifs, pédagogiques, professionnels, financiers, voire idéologiques, les défis et les enjeux ne manquent pas: il s'agit de les rencontrer de



La VAE, une chance pour les adultes en formation continue, un défi pour l'enseignement et enjeu pour l'accompagnement

Nouvelle parution

Avec l'arrivée des Masters, une autre nouveauté est apparue dans l'organisation des formations universitaires. Désormais, un adulte qui désire entreprendre des études, peut faire valoir son expérience personnelle, sociale, familiale ou professionnelle. Cette expérience acquise sur le terrain peut ainsi être reconnue, moyennant une procédure désormais appelée «Valorisation des Acquis de l'Expérience» (VAE).

De quoi s'agit-il exactement? Les situations belges et françaises peuvent-elles être comparées? Quelles sont les pratiques concrètes déjà expérimentées dans ces deux pays et peuvent-elles être sources d'inspiration? Quels sont les enjeux qui sont à l'œuvre?

Forte de plus de trente années d'expérience en matière d'admission et d'accompagnement des adultes à l'université, la FOPES a tenu à mettre cette expérience à disposition des acteurs concernés par cette VAE, par le biais tout d'abord d'une recherche et un colloque organisé en 2007 par les conseillers à la formation de la FOPES.

Pour prolonger ce travail, un «Cahier-FOPES» vient de sortir de presse. Différents auteurs, belges et français, y font part ici de leurs analyses et de leurs expériences de VAE. On y retrouve aussi bien des professeurs d'université, des directeurs d'écoles de Promotion Sociale, que des conseillers à la formation issus de diverses universités.

Ce numéro s'adresse tout particulièrement à celles et ceux qui, dans l'enseignement supérieur en Communauté Française Wallonie-Bruxelles, ont en charge la mise en place, la gestion, l'accompagnement et l'évaluation de la VAE. Plus largement, il s'adresse aussi à celles et ceux qui se montrent préoccupés par les évolutions en cours dans le champ de l'enseignement supérieur, notamment à la question de l'accès et de la présence des adultes à l'université et plus généralement la démocratisation de l'accès aux études supérieures.

On trouvera donc dans ce numéro tout à la fois de possibles comparaisons avec d'autres pratiques et plus globalement matière à réflexion pour aborder les enjeux qui travaillent ce champ en développement. ■

PIROTTON G. (SOUS LA COORD.), VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE, CHANCE POUR LES ADULTES EN FORMATION CONTINUE, DÉFI POUR L'ENSEIGNEMENT, ENJEU POUR L'ACCOMPAGNEMENT, LOUVAIN-LA-NEUVE, JUIN 2008 (CAHIER FOPES/RECHERCHE #7, I6DOC.COM).



manière adéquate. Ainsi, les ambitions affichées par le législateur en Communauté Française sont en contradiction avec le manque, pour ne pas dire l'absence, de moyens effectifs au service de ces intentions. L'enthousiasme des uns et le scepticisme des autres exigent et exigeront vigilance, stratégie, constance et réalisme pour mettre en œuvre et pérenniser cette procédure. Ainsi, admettre une personne sur base de l'examen de ses compétences constitue une véritable révolution copernicienne en matière d'accès aux études universitaires. Les implications de cette formule nécessitent de repenser les cadres et les pratiques de l'évaluation.

Insistons encore sur une incontestable difficulté: le coût de mise en œuvre. Car ces dispositifs doivent inévitablement mobiliser des ressources en personnel dans les établissements de formation: accompagnateurs, jurys, administration... En l'absence de nouveaux moyens à affecter à l'accompagnement du processus, les personnes qui auront en charge la gestion des dispositifs y voient légitimement un surcroît de travail, ce qui pourrait avoir pour conséquence la mise en place des dispositifs minimalistes. Pourtant, les chances de réussite de la formule tiennent en partie à la nécessité d'un accompagnement de qualité des personnes candidates. A terme, un nouveau métier devrait ainsi apparaître: celui de conseiller VAE. Il s'agit d'accompagner les personnes qui s'engagent dans ce long chemin, notamment dans l'effort de traduction pour passer du récit d'un parcours de vie à l'explicitation de compétences acquises.

UNE PRIORITÉ FACE AUX DISCOURS DOMINANTS

Soulignons encore un point capital. Si la face positive de cette nouveauté est du registre de l'égalité des chances dans l'accès aux savoirs et aux vertus émancipatrices qu'on lui prête, il y a aussi une autre face. L'accent mis aujourd'hui sur les «compétences» n'est pas qu'une mode pédagogique. Il renvoie aussi à un des discours dominants qui fait

peser de plus en plus lourdement sur les épaules des salariés la responsabilité individuelle de leur adaptabilité et de leur employabilité.

Le jeu de ces deux faces, émancipatrice ou oppressive, peut sans doute se réfléchir en des termes généraux, voire incantatoires. Mais il pourra surtout s'apprécier dans les formes concrètes du parcours proposé aux candidats/es. La personne se retrouvera-t-elle seule face à la réalisation d'un dossier visant à convaincre un jury pressé de la validité de son expérience ou sera-t-elle accompagnée dans ce parcours par des professionnels de ce type d'accompagnement? Sera-t-elle mise en relation avec ses pairs demandeurs de cette reconnaissance ou sera-t-elle confrontée seule à un surcroît d'obligations?

Opter pour l'un ou l'autre modèle et y affecter des moyens adéquats relèvent clairement d'un choix politique. ■

1. www.uclouvain.be/opes
2. Quoi qu'il y ait des différences notables! A ce propos, voir notamment de VIRON F., «La Validation/Valorisation des Acquis de l'Expérience dans les Universités en France et en Communauté Française de Belgique: quelles spécificités? quelles différences?», dans Valorisation des Acquis de l'Expérience, Chance pour les adultes en formation continue, Défi pour l'enseignement, Enjeu pour l'accompagnement, (sous la dir. de), PIROTON, G., Louvain-la-Neuve, 2008 (Cahier FOPEs/Recherche, n°7).
3. Voir: <http://www.uclouvain.be/vae.html>



VAE, valorisation et pas validation de l'expérience

Depuis septembre 2007, toute personne désirant reprendre des études universitaires et qui a accumulé une expérience sociale ou professionnelle peut faire valoir ces acquis de l'expérience auprès d'un jury d'études supérieures dans une procédure de «Valorisation des acquis de l'expérience». Selon le décret du 31 mars 2004 sur l'enseignement supérieur en Communauté française, cette procédure VAE permet d'accéder à un Master (seconde cycle de l'enseignement supérieur).

ATTENTION, NE PAS CONFONDRE VAE ET VAE...

La VAE à la française permet une Validation des acquis de l'expérience. En effet, en France, un jury est compétent pour valider et octroyer un diplôme (ou un titre ou une certification) à un candidat sur base de son expérience et cela sans aucune obligation de formation supplémentaire. Pour cela, le candidat doit présenter un dossier et rencontrer le jury, qui est composé d'académiques et de professionnels du secteur en lien avec la filière visée par le candidat. Une vraie validation!

Ce qui n'est pas le cas en Communauté française où la VAE est juste de la valorisation, qui permet l'admission dans les études choisies et un octroi de dispenses!

Quelle est la pratique à la **FOPA**?¹

PAR ANNE VERWAERDE
ET BAUDOUIIN COCKX, CONSEILLERS À
LA FORMATION FOPA

L'Institut de formation en Sciences de l'éducation pour adultes (FOPA)² possède une expérience de plus de 25 ans en matière de formation d'adultes. Implanté dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL, il offre des formations adaptées à un public engagé dans la vie professionnelle ou ayant une expérience (études

et/ou expérience professionnelle) dans le champ de la formation ou de l'éducation. Il constitue également un espace privilégié pour réfléchir collectivement aux enjeux du monde de l'éducation, pour renouveler les pratiques de formation et pour concevoir des projets novateurs.

La formation à la FOPA comprend une année préparatoire pour acquérir les bases disciplinaires en sciences de l'éducation (60 crédits) et deux années de Master destinées au développement des compétences d'analyse et d'intervention dans le champ de la formation (120 crédits). Le programme proposé aux adultes s'articule autour d'un projet pédagogique singulier mettant l'accent sur le travail collaboratif et participatif, l'articulation théorie-pratique et l'interdisciplinarité.

LES ÉTAPES D'ADMISSION À LA FOPA

Les études à la FOPA s'inscrivent dans une dynamique de formation continue valorisant largement l'expérience des adultes dans le cadre d'une reprise d'études. L'admission comprend plusieurs étapes. Dès la séance d'information, les futurs étudiants sont invités à évaluer leur parcours personnel et leurs compétences socioprofessionnelles. Ce questionnement est approfondi lors de l'entretien

prévu avec des conseillers à la formation. Aussi, les enseignements dispensés, les ateliers et séminaires, les travaux de groupe et le mémoire font également appel aux acquis de l'expérience des étudiants.

Depuis sa création en 1981, la FOPA a la volonté de permettre l'accès à l'université à des adultes avec ou sans diplôme spécifique, disposant d'une expérience socioprofessionnelle suffisante en lien avec la formation ou l'éducation, moyennant la réussite d'un examen d'admission.

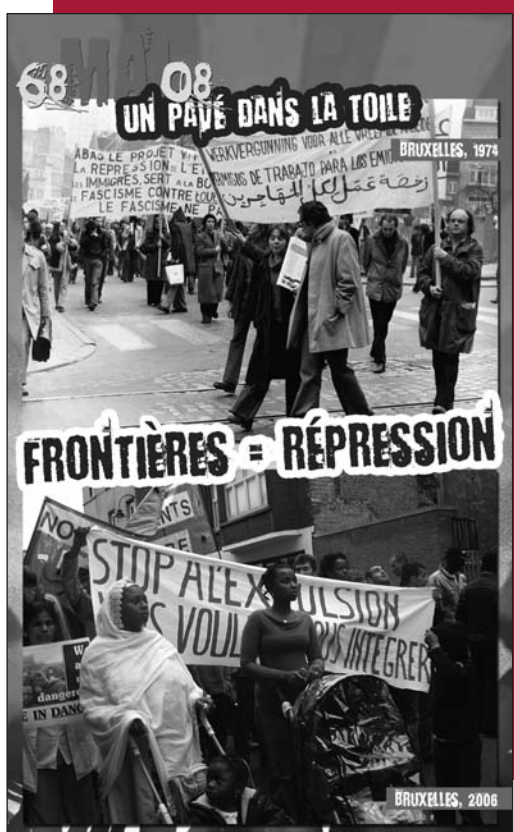
La procédure et le questionnaire utilisés ont légèrement évolué dans le temps. Néanmoins, pour l'essentiel, jusqu'il y a peu, la procédure d'admission était la suivante: les candidats remplissaient un questionnaire puis participaient à un examen d'admission écrit et oral qui avait pour but de vérifier leurs aptitudes à entreprendre des études universitaires. Ils rencontraient ensuite les conseillers à la formation lors d'un entretien qui visait à vérifier l'adéquation offre-demande, la capacité de réflexivité et de questionnement de leurs pratiques et leur aptitude à s'inscrire dans un travail de groupe.




A L'HEURE DE BOLOGNE: DIFFÉRENTES PORTES D'ENTRÉE

Avec l'harmonisation européenne et le Décret dit «Bologne»³, la procédure d'admission s'est complexifiée. En effet, aujourd'hui, l'expérience n'est plus un critère d'entrée impératif. L'Arrêté passerelle⁴ permet un accès en année préparatoire à certains diplômés et les dispense d'une procédure d'admission. Toutefois, avec le processus de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), la FOPA continue à offrir son programme à un public d'adultes bénéficiant d'au moins cinq années d'expérience utile dans le domaine de l'éducation et de la formation au sens large.

PROCÉDURES D'ENTRÉE À LA FOPA EN FONCTION DU PROFIL DU CANDIDAT

Le tableau ci-dessous détaille les différentes portes d'entrée dans le programme ainsi que les différentes procédures d'admission. La première ligne du tableau distingue les trois profils différents à l'entrée.



ENTRÉE PAR LE DIPLÔME («PASSERELLE»)	ENTRÉE PAR LE TITRE UNIVERSITAIRE	ENTRÉE PAR LA VAE
bachelier - régent, éducateur, instituteur et assistant social, bachelier en audiologie, logopédie, psychologie	baccalauréat en psychologie (avec majeure en Sciences de l'éducation) ou détenteur d'un titre universitaire de deuxième cycle	expérience utile de 5 ans ou plus (études supérieures comprises)
<ul style="list-style-type: none"> participer à une séance d'information obligatoire remplir le dossier d'admission rencontrer un conseiller à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> participer à une séance d'information obligatoire remplir le dossier d'admission rencontrer un conseiller à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> participer à une séance d'information obligatoire remplir le dossier d'admission participer aux épreuves d'admission
 ENTRÉE EN ANNÉE PRÉPARATOIRE	 ENTRÉE EN MASTER	 ENTRÉE EN ANNÉE PRÉPARATOIRE OU MASTER

ENTRÉE SUR BASE DU DIPLÔME

Dans les deux premiers cas de figure, les futurs étudiants entrent à la FOPA sur la base de leur diplôme, soit par le biais d'un titre requis dans le cadre de l'Arrêté passerelle, soit par leur diplôme de baccalauréat en psychologie ou un autre titre universitaire.

ENTRÉE SUR BASE DE L'EXPÉRIENCE AVEC LA VAE

Dans ce troisième cas de figure, les étudiants ont accès au programme de formation par le biais de la VAE. L'«ancienne» procédure d'admission, telle que décrite précédemment, a été maintenue pour les candidats sans diplôme relevant de l'Arrêté passerelle, mais qui aurait un bagage socioprofessionnel suffisant en lien avec la formation et l'éducation. La VAE s'adresse en particulier à des «adultes en reprise d'études» qui peuvent justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle et/ou personnelle utile, y compris des années d'études supérieures réussies.

La première étape du processus est alors la recevabilité de la demande qui est appréciée par le jury VAE-FOPA sur base de divers éléments fournis par le candidat. Ce dossier de demande d'admission doit démontrer que le futur étudiant possède bien un minimum de cinq années d'expérience dans le champ

de l'éducation et/ou de la formation. Lorsque la demande est jugée recevable, la FOPA communique au candidat les épreuves permettant de se prononcer sur la VAE. Le candidat à la VAE-FOPA peut choisir soit de démontrer sa compétence «à comprendre un texte» (compétence 1) et vise alors, en cas de réussite, l'admission au Master en Sciences de l'éducation avec année préparatoire; soit de prouver sa maîtrise des com-

pétences 1 et 2 (détaillées dans le tableau ci-dessous) et vise alors une entrée directe en Master. Ce choix conditionne évidemment le type d'épreuve VAE soumise au candidat.

PROCÉDURES D'ADMISSION VAE AU MASTER OU À L'ANNÉE PRÉPARATOIRE

Sur base des résultats aux différentes épreuves d'admission, le jury VAE-FOPA apprécie si le candidat

VAE ANNÉE PRÉPARATOIRE	VAE MASTER
Le candidat complète le questionnaire distribué lors des séances d'information.	
Le candidat participe à un examen écrit et oral d'analyse de textes mettant à l'épreuve ses capacités de compréhension, d'analyse critique, de synthèse et de prise de position personnelle (compétence 1)	
	Le candidat rencontre des conseillers à la formation.
	Le candidat démontre ensuite en quoi son expérience lui a permis d'acquérir un ensemble de compétences jugées nécessaires pour l'accès au Master telles que: décrire, analyser et interpréter des situations professionnelles en référence à diverses grilles de lectures disciplinaires et traiter ces situations avec un regard distancié (compétence 2)
Le candidat rencontre deux conseillers et un des deux professeurs qui aura corrigé l'examen écrit.	Le candidat participe enfin à une défense orale avec un jury VAE composé de professeurs et de conseillers à la formation.
Etre admis selon les modalités fixées par le jury	

recevable à la VAE peut être admis en Master I en Sciences de l'éducation ou être admis en Master I avec ajouts de quelques cours (maximum 15 crédits) ou être admis en année préparatoire ou être refusé.

LA VAE-DISPENSE

Depuis l'application en septembre 2007 de l'Article 60 du Décret Bologne au sein de l'UCL, les étudiants peuvent faire une demande de dispenses que le Jury VAE-FOPA a décidé de conditionner à 5 ans d'expérience professionnelle et/ou personnelle et/ou académique utiles dans le champ de l'éducation et/ou de la formation.

DES DÉFIS POUR L'AVENIR

Comme nous le voyons ici, les procédures d'admission à la FOPA ont évolué rapidement et profondément surtout avec le Décret Bologne, avec comme conséquence que le programme de formation proposé est confronté à des défis majeurs. Notamment, la cohabitation de publics très hétérogènes en terme d'âge, d'expérience professionnelle, de dynamiques d'entrée en formation et les grandes variétés des parcours possibles à faire coïncider dans une logique commune de pédagogie active de groupe et de sous-groupe. ■

1. Ce texte se base sur un article paru dans PIROTTON G., (coord.), «Valorisation des acquis de l'expérience», Chance pour les adultes en formation continue, Défi pour l'enseignement, Enjeu pour l'accompagnement, juin 2008, Louvain-la-Neuve (Cahier FOPES/Recherche, n° 7).
2. www.fopa.ucl.ac.be
3. Le «Décret Bologne» est le nouveau décret sur les études du 31 mars 2004, publié au Moniteur belge du 18 juin 2004.
4. Un «Arrêté passerelle» du 30 juin 2006 fixe les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université.

ToutES autre chose...

LA PROCHAINE SEMAINE D'ÉTUDE DE VIE FÉMININE

Le développement des emplois précaires, l'extension du «modèle féminin» du travail (flexibilité, disponibilité, travail domestique, sous-payé), l'insuffisance des structures d'accueil, le démantèlement des services aux personnes par l'introduction des titres-services, la marchandisation du corps des femmes, la volonté de faire porter à celles-ci la responsabilité de tout ce qui va mal (violences des jeunes, éducation des enfants, etc.), le déni de droit et l'exploitation des femmes sans papiers... Autant de réalités qui montrent combien le contexte patriarcal, capitaliste et raciste perpétue les inégalités et appauvrit les femmes tout en les culpabilisant.

Face à ces constats, Vie féminine propose cette année de se retrouver en début d'été pour débattre et construire des alternatives plus respectueuses de toutes et tous. Pour entrevoir d'autres possibles, pour créer des solidarités concrètes, pour contrer les logiques individualistes et le mépris du collectif.

TROIS JOURS POUR EXPÉRIMENTER ENSEMBLE AUTRE CHOSE!

Cette semaine d'étude propose un vaste chantier de réflexion, de débat et de créativité en vue de construire un monde plus juste. Pour soutenir cette démarche, une méthodologie participative a été choisie.

Elle s'articule autour de différents pôles:

- **Des espaces projets:** à partir de diverses thématiques -emploi/formation, précarité, violences/sexisme, enfance/parentalité, santé-, nous serons invitées à élaborer des alternatives pour transformer la société. Ces espaces constituent le cœur de la démarche; tous les autres moments (ateliers, conférences, espaces créatifs) contribuent à l'élaboration des actions et projets collectifs qui seront mis en œuvre dans ces espaces projets et présentés le dernier jour.
- **Des ateliers passages de témoins:** au départ d'ancrages concrets et diversifiés, des hommes et des femmes partageront avec nous leur engagement pour un autre monde.
- **Des ateliers clefs de lecture:** par le biais de plusieurs portes d'entrée (santé, violences, emploi, petite enfance, sans-papiers, etc.), divers intervenants nous permettront de comprendre les logiques de domination à l'œuvre dans notre quotidien.
- **Des ateliers expression et créativité:** ces moments de détente seront l'occasion de découvrir différents moyens d'expression pouvant soutenir le travail réalisé au sein des espaces projets.
- **Des conférences plénières** avec Christine Delphy, chercheuse et féministe au CNRS-Paris et Violaine Ouellette de l'Association Québécoise de la Petite Enfance
- **Une séance de clôture de mobilisation** en route vers la Marche mondiale des femmes 2010 avec une invitée spéciale. Les espaces projets seront invités à présenter leurs productions devant un large public.

Sans oublier les moments conviviaux et de détente: bar, films, jeux coopératifs, spectacle, accueil des petits, librairie féministe... ■

CÔTÉ PRATIQUE

DU 1^{ER} AU 3 JUILLET 2008

ABBAYE DE FLOREFFE

PROGRAMME: WWW.VIEFEMININE.BE

INFORMATIONS ET INSCRIPTION:

02/227.13.00



Les impôts permettent, par la solidarité,



- ✓ de redistribuer la richesse et rendre accessibles de multiples services collectifs et d'intérêt général tels que, l'enseignement, les crèches, l'information, les soins de santé, la culture, les transports, la communication, la justice, etc.
- ✓ de réduire la pauvreté par les allocations sociales,
- ✓ d'investir dans le développement durable par la recherche et les services publics de qualité.

Pour ces raisons, contrairement à un discours néfaste trop largement répandu, nous pouvons être fiers de participer à une société démocratique de solidarité entre ses membres.

Vive l'Impôt...



Cependant, pour que cette solidarité fonctionne de manière satisfaisante, il faudrait qu'elle soit justement répartie. Or, il faut reconnaître que nous sommes loin du compte* :

- ✗ les revenus du travail sont plus lourdement imposés que les autres types de revenus,
- ✗ la suppression des plus hauts niveaux d'imposition et les cadeaux fiscaux aux entreprises minent la progressivité de l'impôt,
- ✗ les précomptes immobiliers et impositions communales sont d'autant plus importants que l'on habite une commune pauvre,
- ✗ une part importante de fraude permet d'éluider une partie de ces contributions
- ✗ différents revenus tels que les plus-values des actions échappent à l'impôt,
- ✗ le secret bancaire fiscal, la faible taxation des revenus du capital et l'absence d'impôt sur la fortune font de la Belgique un des 72 paradis fiscaux du monde.

... mais l'Impôt JUSTE

Avec le Réseau pour la Justice Fiscale, le CIEP demande

- ✓ la levée du secret bancaire fiscal
- ✓ l'établissement d'un cadastre des patrimoines financiers
- ✓ l'imposition progressive des fortunes

Vous estimez, comme nous, que l'impôt est nécessaire mais devrait être corrigé, vous souhaitez mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement complexe de la fiscalité en Belgique, vous voulez débattre et agir pour un impôt plus juste, rejoignez les groupes de réflexion, participez aux formations organisées par le Ciep dans votre région.



Informations :

02.246.38.41-42

www.ciep.be

* Dans son ouvrage : « Didier Reynders, L'homme qui parle à l'oreille des riches », Marco Van Hees montre par des exemples réalistes, que l'imposition totale des revenus peut aller jusqu'à 51% ou seulement 6% selon les richesses, avantages et lieux d'habitation etc.

breuses personnes se posent. On y trouve notamment: A quoi servent nos impôts? La Belgique est-elle réellement contaminée par la «rage taxatoire»? Quel est le montant de la fraude fiscale en Belgique? La Belgique est-elle un paradis fiscal? Que sont ces fameux intérêts notionnels? Pourquoi tant de Français et Hollandais viennent-ils s'installer en Belgique? Autant de questions simples auxquelles des spécialistes tentent de répondre... le plus simplement possible et apportent un éclairage sur le système fiscal belge.

DES PROPOSITIONS POUR RENDRE L'IMPÔT PLUS ÉQUITABLE

Dans la deuxième partie du dossier, des pistes sont également préconisées pour rendre l'impôt plus juste. On y retrouve les propositions du Réseau pour la Justice Fiscale¹, à savoir la suppression du secret bancaire, l'impôt sur les grosses fortunes, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, la réforme de l'impôt sur les personnes physiques.

Avec ces deux facettes éducatives et claires, ce dossier de «Contrastes» devrait être entre les mains de tout citoyen, citoyenne, surtout en cette période où nous sommes tous amenés à remplir notre feuille d'impôts!

«Vive l'impôt... Juste!» est édité par les Equipes Populaires, avec le soutien de l'UNSP, du CIEP-MOC, de la FGTB et d'ATTAC. ■

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE DOSSIER ET LE COMMANDER (PRIX: 1,00 €):
EQUIPES POPULAIRES RUE DE GEMBLoux, 48
À 5002 ST SERVAIS
TÉL: 081/73.40.86
COURRIEL: EQUIPES.POPULAIRES@E-P.BE

1. Réseau pour la Justice fiscale (RJF):
Contacts: José Vermandere au
071/ 31 22 56 - 0495 28 16 84
jose.vermandere@scarlet.be

Vive l'impôt... juste!

Nouvelle campagne du CIEP

UN JEU DE QUESTIONS-RÉPONSES POUR MIEUX COMPRENDRE LA FISCALITÉ BELGE

Beaucoup de citoyens pensent que payer des impôts est injuste. Pourtant, l'impôt est nécessaire pour financer les services à la collectivité, la sécurité sociale, l'enseignement...

Par contre, ce qui est injuste, c'est notamment la manière dont l'impôt est réparti selon les types de revenus, par exemple, les revenus du travail sont nettement plus taxés que les revenus du capital.

Ce qui est injuste aussi, ce sont les «cadeaux fiscaux» faits aux entreprises et aux revenus élevés.

Vive l'impôt... A condition qu'il soit juste est la thèse développée par ce dossier de 20 pages de la Revue «Contrastes» (qui vient d'être édité par les Equipes Populaires). Il s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur la justice fiscale organisée conjointement par le Réseau pour la Justice fiscale (RJF) et Financieel Actie Network (FAN), mais aussi par le CIEP-MOC.

Le point de départ de ce dossier, ce sont les questions que de nom-



Pour des Jeux Olympiques respectueux des droits des travailleurs!



PAR YVAN NICOLAS,
ANIMATEUR SOLIDARITÉ MONDIALE

Dans un bon mois (du 8 au 24 août), se dérouleront les Jeux Olympiques de Pékin. Même s'il revêt un caractère planétaire, l'événement est, avant tout, sportif. Et il est surtout devenu un événement médiatique et économique majeur, «incontournable» comme certains aiment à le dire. Pendant deux semaines, nos écrans seront couverts d'émissions, retransmissions, reportages, rediffusions en tout genre. Cette fièvre médiatique a déjà commencé depuis quelques semaines, d'abord avec toute la polémique suscitée par les événements survenus au Tibet et relayée à chaque passage-relais de la flamme olympique; ensuite, avec les reportages et commémorations des événements passés. Chaque

pays aime ainsi se souvenir des plus belles images des exploits de «ses» sportifs aux cours des Olympiades passées.

Pourtant, qu'avons-nous appris sur la Chine d'aujourd'hui et sur son évolution au cours des vingt dernières années? Combien de reportages ont-ils été consacrés à la vie quotidienne des travailleurs chinois? Or, des milliers de travailleurs et surtout de travailleuses chinoises font partie intégrante des «Jeux Olympiques». Sans eux, pas de baskets, pas de ballons, pas de maillots, pas de jouets pour enfants et pas de produits manufacturés sous licence olympique. C'est que derrière la façade des Jeux, se cachent des réalités bien sombres!

DES ACTIONS POUR IMPLIQUER LE CIO

Le Comité International Olympique (CIO) doit imposer le respect des droits fondamentaux des travailleurs à ses sponsors et à ses fournisseurs. Depuis quatre ans déjà, lors

des derniers Jeux Olympiques à Athènes, Vêtements Propres et les confédérations syndicales ont entamé une campagne internationale visant à faire respecter les droits des travailleurs-es de l'industrie textile impliquée dans la fabrication des équipements sportifs. Le «mouvement olympique» se veut et se présente souvent comme le garant des «valeurs universelles» du sport comme le fair play, la solidarité et l'entraide. C'est pourquoi la cible de cette campagne est le CIO lui-même qui, en tant qu'organisateur des Jeux, a le pouvoir d'imposer ses conditions aux gouvernements qui veulent accueillir l'événement et aux grandes marques du sport et autres multinationales qui veulent le sponsoriser.

En Belgique, plus de 90.000 signatures ont ainsi été récoltées pour soutenir ces revendications. Mais le CIO avait signifié «une fin de non-recevoir» à l'invitation des responsables de la campagne Vêtements Propres qui voulaient rencontrer ses





responsables. La raison invoquée: les signataires n'étaient pas représentatifs du monde sportif. La belle affaire!

EN 2008, UNE MÉDAILLE D'OR POUR LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DU SPORT

Cette année, la campagne J.O. Propres¹ a démarré le 8 février dernier, lors du Nouvel An chinois, avec la présentation d'un premier rapport. Deux sportifs de talent ont décidé de soutenir la campagne: Bea Diallo, ancien champion de boxe, échevin des sports de la commune de Ixelles et qui continue à entraîner des jeunes sportifs, et François Gourmet, un de nos champions nationaux de l'épreuve du décathlon (l'épreuve mythique par excellence) qui espère se qualifier pour les jeux. Depuis lors, d'autres activités ont été développées dans le cadre de la campagne, pour récolter des dizaines de milliers de signatures et pour sensibiliser le monde sportif à la réalité des industries productrices de vêtements et de chaussures de sport. C'est ainsi qu'aux «10 miles de Charleroi», aux «20 kms de Bruxelles», et aux «20 kms de la Louvière» notamment, Solidarité Mondiale et les autres organisations actives de cette campagne ont couru avec des dossards et des ballons estampillés au nom de la Campagne J.O. Propres. Ce sont ainsi déjà plus de 250 sportifs (et 25.000 citoyens!) qui se sont mobilisés concrètement pour que la pratique de leur sport favori ne se réalise pas sur le dos des travailleurs qui fabriquent leur équipement!

ESPÉRANZAH, DERNIÈRE ÉTAPE AVANT LES JEUX!

Espéranzah, le festival de musiques du monde, qui se déroule du 1er au 3 août à Floreffe, accueillera aussi la Campagne J.O. propres pour deux raisons. D'une part, nous serons à cinq jours du démarrage des Jeux. D'autre part, Espéranzah lancera le début d'une autre campagne internationale pour promouvoir le travail décent!

Un grand stand sera installé pour que, symboliquement, les festivaliers puissent réaliser à vélo le parcours entre Floreffe et Pékin! En même temps, un stand de couture réalisera une banderole «olympique» géante en montrant les conditions de travail détestables subies par les

travailleuses de ce secteur: harcèlement, bas salaires, contrats temporaires sont notamment leur lot quotidien.

SOUTENEZ CETTE CAMPAGNE! ENCLENCHEZ LE CHANGEMENT

D'ici les jeux olympiques, chaque supporter, chaque citoyen peut témoigner de son attachement aux droits des travailleurs et des travailleuses à l'occasion des nombreuses activités de rue, événements sportifs, fêtes et festivals proposés par les organisations membres.

Pour enclencher des changements, deux gestes simples: porter la médaille J.O. Propres et contribuer par son engrenage à faire tourner la mécanique du changement; faire bouger les J.O. et les marques de sport. ■

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE TRÈS BIEN DOCUMENTÉ ET TRÈS ACTIF POUR S'INFORMER ET POUR AGIR EN PARTICIPANT À DES ACTIVITÉS:
WWW.JOPROPRES.BE (VOIR AGENDA)

1. En Belgique, du côté francophone, la Campagne J.O. Propres est menée par les organisations et ONG suivantes: ACRF, CSC, CSC Textura, CNE, CNCD, Empreintes, Etudiants FGFB, FGFB, FGFB Textile-Vêtement-Diamant, Jeunes CSC, Jeunes syndicales FGFB, Le Monde selon les femmes, Peuples Solidaires, SETCA, Solidarité Mondiale.

Savez-vous que?

Quatre mois de salaire, c'est ce que devrait déboursé une travailleuse produisant des chaussures Adidas en Chine pour participer à la cérémonie d'ouverture des J.O. de Pékin, en travaillant 12 heures par jour, sept jours sur sept, sans pouvoir s'associer librement pour défendre ses droits...

Adidas, parrain de l'équipe olympique belge, aurait ainsi sponsorisé l'organisation des J.O. de Pékin pour 70 millions de dollars (auxquels s'ajoute le sponsoring de nombreuses équipes olympiques nationales). Il aurait d'ores et déjà accepté de verser plus du double pour figurer parmi les sponsors des J.O. de Londres en 2012.

Adidas a réalisé un bénéfice de 500 millions d'euros en 2006. Les travailleurs de l'usine Yu Yuen qui fabriquent des chaussures pour Adidas en Chine, gagnent, eux, entre 84,00 et 111,00 € par mois. Cela ne leur permet pas de vivre décemment ni d'envisager sereinement leur avenir... pas même jusqu'en 2012.

Entre 2004 et 2007, le bénéfice brut de Nike a augmenté de 51.72%, celui d'Adidas de 68.28%, Puma 13.94% et Yu Yuen de 28.88%. Il n'est pas acceptable que ces augmentations se fassent sur base du maintien de conditions de travail et de salaire indécentes pour les travailleurs qui produisent chaussures et vêtements de sport, en Chine ou ailleurs.

Un 3e Cahier du CIEP **L'Europe, le futur du modèle social**

Ce troisième Cahier de la Collection du CIEP vient de sortir de presse. Sous le titre «L'Europe, le futur du modèle social», il se décline essentiellement sous l'angle «Travail, Emploi et Formation». Basé sur la journée d'études d'actualité politique organisée par le CIEP en mars dernier, ce cahier s'inscrit dans le prolongement d'une première journée d'études (en mars 2007) également consacrée à trois aspects du futur modèle social européen.



Les analyses de ce Cahier abordent quatre autres thèmes de l'Europe sociale: tout d'abord, le marché du travail européen en lien avec la pratique du dialogue entre les partenaires sociaux, à la lumière notamment de l'expérience de la Confédération Européenne des Syndicats (CES); ensuite, la problématique de la «flexicurité» et la proposition soumise à ce jour par la Commission Européenne; enfin la formation en relation avec l'évolution du marché du travail au niveau européen.

Par ailleurs, la liste des directives concernant l'égalité des chances est annexée. En effet, c'est un des secteurs importants du modèle social européen qui n'a pas encore eu l'occasion d'être analysé lors de ces journées d'études et c'est aussi un domaine dans lequel la Commission développe de nombreuses initiatives et a obtenu de bons résultats, ainsi qu'en témoigne cette liste de directives. ■

CE CAHIER EST TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT DIRECTEMENT SUR LE SITE DU CIEP DANS LA RUBRIQUE «PRODUCTIONS»: WWW.CIEP.BE

UNE VERSION IMPRIMÉE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE AU SECRÉTARIAT DU CIEP COMMUNAUTAIRE AU 02/246.38.42 OU 41.

Tous mélangés et tous **contre** **le racisme**

**LES JEUNES DU CIEP-MOC HAINAUT CENTRE EN BLOG
CONTRE LE RACISME!**

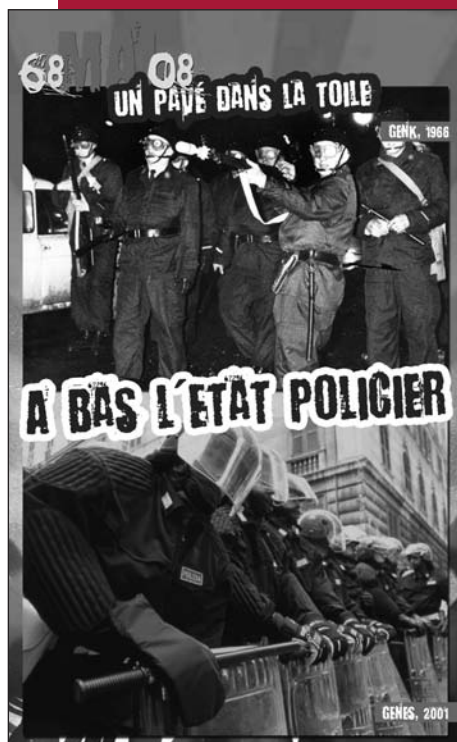
Le racisme, un fléau! Pourtant, il est de plus en plus banalisé, tout comme certains messages d'extrême droite. Si les jeunes, et surtout ceux issus des minorités sociales et culturelles, subissent de manière particulièrement lourde, les conséquences des injustices et du non-respect des droits, ils contestent ces mêmes injustices avec imagination, créativité et surtout la conviction de pouvoir faire changer les choses. Voilà pourquoi a été ouvert ce Blog «Color sounds cool» (www.colorsoundscool.blogspot.com/) pour que tout un chacun puisse VOIR les actions menées par ces jeunes, JUGER de leur utilité et surtout AGIR avec eux... et AGIR, le racisme est partout sur le terrain et doit être contesté.

Les jeunes rappers de la JOC de La Louvière ont choisi la musique pour exprimer leur ressenti par rapport au racisme. Le Blog «Color sounds cool» s'ouvre sur cette chanson, dont les paroles méritent d'être écoutées et réécoutées. En voici un extrait:

**«Tous mélangés? J'avais pas remarqué
On laisse nos marques pour dans la vie se démarquer
Marquer le temps car on a tous une perle rare
Tant qu'on sera présent moi et mes frères et ben on
parlera...»**

Ce Blog contre le racisme est également un outil pour échanger des commentaires, des témoignages, des impressions, des actions, pour ouvrir la discussion et élargir encore le débat et la lutte contre toutes les exclusions! ■

ALORS RDV SUR:
WWW.COLORSOUNDSCOOL.BLOGSPOT.COM/





Pourquoi un atelier «chant» dans l'alphabétisation?

PAR ROSE BEKAERT
GROUPE ISCO BRUXELLES-
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
2003-2006

L'alphabétisation se résume-t-elle à apprendre l'abc, la formation des mots ou des phrases? Peut-on imaginer la difficulté des adultes n'ayant jamais été scolarisés? Son parcours ressemble à un vrai parcours du combattant, souvent semé d'embûches auxquelles s'ajoutent découragement, voire même abandon.

D'autres moyens d'apprendre la langue française que la lecture et l'écriture existent pour motiver et encourager ces adultes en formation, comme les ateliers d'écriture combinés aux arts plastiques, des visites de musées avec des ateliers de peinture ou encore du chant.

L'hypothèse de départ de ce mémoire vise à vérifier si l'apprentissage de la langue française par le chant apporte des motivations supplémentaires et inventorier les éléments particuliers qui facilitent cet apprentissage. Ce travail est surtout basé sur des observations et des interviews des apprenants, des chanteuses et des formatrices. Ensuite, une recherche sociologique a été menée sur l'engagement des adultes en formation, en me basant sur l'ouvrage de Philippe Carré et Pierre Caspar, «Traité des sciences

et techniques de la formation». Partant de cette analyse, j'ai tenté de savoir si un atelier «Chant» était une motivation pour l'engagement en formation des adultes analphabètes. Parallèlement, il m'a semblé intéressant de cerner les motifs qui poussaient les participants à se former en français, notamment parmi les personnes fréquentant les ateliers de chant. Les motifs étaient principalement d'ordre socio-affectif et donc particulièrement bien rencontrés dans le cadre d'une chorale. Au travers la pratique du chant, la prise de conscience par l'apprenant du rythme l'aidera à entrer dans la compréhension de l'outil langagier, mais aussi dans sa structuration grammaticale et, plus tard, facilitera la production de phrases correctes. Il est important de souligner que les analphabètes ne sont pas mis directement en situation de lecture et d'écriture. Passer par l'oralité est la première étape à entreprendre avant toute chose. Et paradoxalement, la majorité des apprenants veulent avant tout lire et écrire. Certains sont parfois déçus et aussi impatients de ne pas pouvoir directement utiliser le crayon ou déchiffrer quelques mots. Grâce au chant, l'apprenant se détend, les soucis s'envolent au moins le temps de la séance, la respiration s'améliore, sans oublier le bénéfice gagné pour la concentration et la mémorisation. Mais aussi, les mots chantés se prononcent mieux, on perçoit les sons de manière plus distincte.

En conclusion, que ce soit pour la motivation, la confiance en soi ou une pratique plus aisée de la langue française, les ateliers «chant» comme tout autre atelier devraient faire partie du panel de cours offerts aux adultes en apprentissage de la langue française. ■

Nouvelle session ISCO à Namur en septembre



CONTACT: MARIE TROOSTER
AU 081/83.05.11
MARIE.TROOSTER@LILON.BE

Nouvelle formation BAGIC

Le CIEP organise cette année encore une formation à la coordination de projets culturels et sociaux en action collective. Cette formation donne droit au Congé éducation payé et donne accès au brevet d'aptitude à la coordination de projets d'organismes culturels et socioculturels (BAGIC) délivré par le Ministère de la Culture de la Communauté française. ■

LIEU: NAMUR
DATE: DÉMARRAGE LE LUNDI 13 OCTOBRE ET
ENSUITE TOUTS LES LUNDIS
L'INSCRIPTION SE FAIT À LA SUITE D'UN ENTRE-
TIEN PRÉALABLE.
RENSEIGNEMENTS: CHRISTIAN BOUCQ
TÉL.: 02/237.38.44 ou 0477.53.00.28
MAIL: CHRISTIAN.BOUCQ@CIEP.BE

Mai 68 - Mai 08: Le MOC Hainaut Centre lance un sacré pavé dans la toile

PAR OLIVIER LAMBERT,
ATTACHÉ DE COMMUNICATION DU MOC
ET FORMATEUR ISCO-BAGIC

Le MOC Hainaut Centre a frappé fort pour marquer le coup des quarante ans de mai 68. Il a mis sur pied de toutes pièces une web-radio qui a donné la parole à plus de 150 personnes pendant tout le mois de mai. Cette radio associative a émis en direct sur Internet, tous les jours, de 18h à 20h, depuis un café situé sur la Grand Place de Mons. Cette expérience un peu folle mérite quelques mots d'explication et des prolongations.

Personne, dans l'équipe du CIEP-MOC du Hainaut Centre, n'avait une

réelle expérience radiophonique, à l'exception de Dominique Geeroms, le secrétaire de la fédération, qui a fait de la radio libre dans ses jeunes années. Et personne, a priori, ne se sentait de taille à tenir le micro, deux heures durant, en direct, pour interroger des invités sur des thématiques aussi variées que la libération sexuelle et la théologie de la libération, pour passer de la musique et recevoir des appels en direct. Et pourtant, ils ont joué le jeu, Sylvie, Samuel, Perrine, Marie, Philippe, Céline, Véronique, Elisabeth, Fabienne et tous les autres, jour après jour, oubliant le trac et la surcharge de travail.

Quelle mouche a bien pu piquer le CIEP Hainaut Centre pour se lancer dans une expérience aussi folle? Chacun avait ses propres motivations, mais la dimension collective de l'aventure a suscité les enthousiasmes et a apaisé les craintes, à n'en pas douter. Au départ, une réunion d'équipe élargie pour déterminer, ensemble, quelle forme pourrait prendre une commémoration des quarante ans de mai 68. Des débats, des échanges, un brainstorming au cours duquel les idées fusent et une tendance se dessine peu à peu: il faut donner la parole aux gens, et d'abord à celles et ceux qui en sont généralement privés. Puis une idée apparaît: pourquoi ne pas ressusciter les bonnes vieilles radios pirates? Et pourquoi ne pas utiliser les technologies modernes, Internet, qui est un nouvel espace politique et de contestation? «Radio Pavé» est née, autour d'une table de

réunion. Il reste à lui donner un nom, lui trouver un site, un studio, des invités, des animateurs; bref tout reste à faire.

LA PAROLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Les réunions se succèdent. Les partenariats se nouent, avec Céline Caudron du Carhop¹ pour l'approche historique; avec Christian Duprez et Delphine Delattre d'Inform'Action²; avec Alice et le Bateau Ivre, un bar culturel et branché sur la place de Mons.

Une ligne rédactionnelle se dessine peu à peu. Il ne s'agira pas d'évoquer, un mois durant, des souvenirs et les inévitables clichés des révoltes de mai 68. L'objectif est de mettre en lumière les combats et les enjeux de 2008 dans la perspective historique de mai 68. À côté des témoins d'il y a quarante ans, il faudra impérativement des personnes qui œuvrent aujourd'hui, sur le terrain, à une société plus juste, plus libre, plus solidaire. Le ton est donné, restera à laisser la parole au plus grand nombre.

Dans ce dessein: trois voies sont explorées. D'abord, inviter dans le studio des acteurs de terrain. Ensuite aller dans la rue, sur les marchés, dans les associations poser des questions aux gens, sur mai 68, sur leur vécu actuel, sur leurs





attentes, sur leur association, aussi, ses projets, sa dynamique. Ces témoignages seront diffusés au cours de trois séquences: une introduction au sujet du jour, une séquence relative à la vie culturelle dans la région montoise, une autre sur la vie associative. Enfin, opter pour des émissions en direct qui permettront aux auditeurs d'intervenir pendant les débats, soit par téléphone, soit directement dans le studio en montant au premier étage du Bateau Ivre. Le parti est risqué, techniquement, parce que le direct, sur le Web, impose une technique pointue, une large bande passante, un serveur puissant; en termes d'animation aussi, comment couper les gens s'ils sont trop longs, comment éviter des prises de parole agressives, des témoignages alcoolisés, par exemple?

DES SUJETS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Les défis sont nombreux, certains obstacles semblent infranchissables et pourtant l'enthousiasme grandit au sein de l'équipe. Le projet semble convaincre, même les plus hésitants. C'est dans une belle unanimité que les grandes thématiques sont fixées, puis les sujets plus précis qui seront abordés pendant un mois. On passe en revue les slogans, les revendications de 68, les changements que cela a provoqués dans nos sociétés. Puis, on identifie les combats qui sont toujours d'actualité: les luttes ouvrières, bien sûr, la militance, la répression, sociale ou policière, le refus de la guerre et de l'impérialisme, l'enseignement et l'accès à la culture, la défense de l'environnement et des minorités, le féminisme, évidemment, la libération sexuelle et même, au terme d'un petit débat, la militance homosexuelle.

Le travail se répartit, alors, entre les différents «modérateurs» de débats. Et une réalité s'impose; il faudra un vrai «animateur» radio pour donner le ton, lancer les musiques, répondre aux auditeurs, insuffler une âme à cette radio. Les recherches sont lancées, des journalistes sollicités, les téléphones chauffent, à Mons, et dans le milieu de la presse. Finalement, Melissa Matton apparaît, étudiante en communication, enco-

re, mais déterminée, sympathique, d'emblée. Pendant ce temps, par mails, par Gsm, on s'échange coordonnées et invitations à prendre part à nos débats. Les temps presse, les jours se décomptent avant la première. Le stress monte dans l'équipe. Un mois, c'est vraiment trop court pour monter un projet aussi ambitieux! Mais il est trop tard de faire marche arrière.

EN PAROLES ET EN BANDEROLES

Comme si le projet n'était pas assez ambitieux, une grande banderole sera également déroulée sur la façade du Bateau Ivre, pour illustrer les diverses thématiques abordées. Au total, neuf banderoles serviront ensuite à des expositions itinérantes. Ce vaste chantier est mené parallèlement par Céline Caudron dans les archives du Carhop et par Delphine Delattre, derrière son ordinateur à Inform'Action.

Enfin, vient le jour de la première, avec un démarrage en douceur avec des invités «institutionnels», un passage en revue des grands événements de l'année 1968 et des souvenirs forts de Bernard Franq, anthropologue à l'UCL, des mises en perspectives des enjeux, des anecdotes aussi du président du MOC, Thierry Jacques, du secrétaire du PAC, Yannick Samsun, le tout animé par Dominique Geeroms et Céline Caudron.

ET VOGUE LA GALÈRE

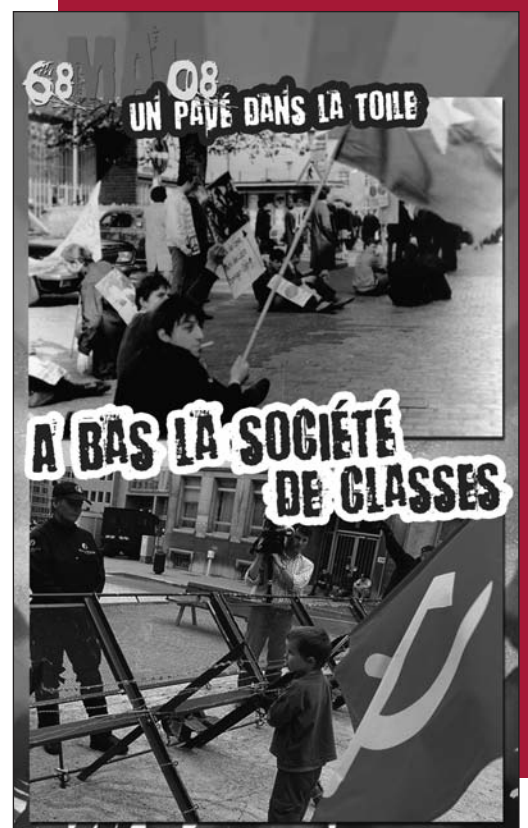
Dès le lendemain, avec les modes de lutte, on entre dans le vif du sujet: témoignages touchants, souvenirs émouvants de diverses occupations d'usine dans la région montoise.

Le ton est donné, entre passé et présent, entre témoignages et revendications, entre paroles franches et musiques choisies, d'époque ou actuelles, militantes ou plus légères. Émissions libres et insolentes, Radio Pavé est lancée sur les flots du mois de mai, à bord du Bateau Ivre; les amarres sont lâchées.

Reste à maintenir le cap, jusqu'à la fin du mois. Et à faire connaître le projet, jour après jour, pour capter l'attention des auditeurs, susciter leurs réactions, faire venir du public dans le studio au Bateau Ivre. La croisière n'est pas de tout repos. Il faut mettre le site à jour, confirmer les invités, préparer les questions, déterminer les choix musicaux, sauvegarder les archives... préparer le Doudou. En effet, pendant la ducasse de Mons, il est hors de question d'occuper le studio du Bateau Ivre. Comme tous les bars de la ville, le Bateau sera bondé du 15 au 20 mai. Les émissions prévues ces jours-là seront donc préenregistrées, entre le 9 et le 14 mai. Pour Christian et Joffrey, à la technique, ce seront six doubles journées. Un exploit!

ET PUIS QUOI?

Après le 21 mai, les directs reprennent leurs droits, au milieu de quelques effluves de bière et une vague gueule de bois. Défense de l'environnement, critique de la



société de consommation, logement, accès à la culture, la parole aux jeunes... Les sujets s'enchaînent et les messages d'encouragements, de félicitations s'accumulent. De quoi justifier les efforts, compenser les heures supplémentaires, remercier l'équipe et les invités. L'aventure s'achève enfin, le 30 mai, avec des politiques pour tracer des perspectives et, le 31 mai, sur une invitation à l'ensemble des invités pour une émission spéciale de près de quatre heures, déjà en forme de souvenirs. Un concert du Groupe d'Action Musicale (le GAM) clôture la soirée à Cuesmes, dans l'esprit de la radio: la solidarité, la révolte, le refus de la domination.

ET APRÈS?

L'aventure s'arrêtera-t-elle tout de go avec la fin du printemps? Cette perspective laisse clairement un goût de trop peu. Certes, l'opération mai 68 se poursuivra lors des journées du patrimoine, en septembre³. Mais les paroles, les témoignages, les souvenirs recueillis tout au long du mois de mai sont-ils envolés à jamais? Chacun s'accorde à penser qu'il y a là, dans près de 60 heures d'enregistrement, un formidable matériau pédagogique dans une perspective d'éducation permanente. L'enjeu, désormais, est de lui donner une seconde vie, sur un support approprié, et de le diffuser largement. Ce sera, à n'en pas douter, l'un des prochains défis du MOC Hainaut Centre. En attendant, toutes les émissions restent accessibles sur le site de la radio associative du MOC de Verviers: Radio 28. ■

À CONSOMMER, SANS MODÉRATION SUR
WWW.RADIO28.BE

1. Le Carhop est le Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (www.carhop.be)
2. Inform'Action est une agence de communication spécialisée dans le non-marchand (www.information.be/)
3. Voir l'article sur les Journées du patrimoine organisées autour de la Culture par le CIEP-MOC du Hainaut Centre (p. 21)

La Chôm'Hier: entre éducation permanente et insertion socio-professionnelle

PAR MICHÈLE STESEL

Le 13 mai dernier, la Chôm'Hier inaugurerait officiellement ses locaux situés à Laeken (Bruxelles), en présence de plusieurs personnalités du monde politique et associatif. A cette occasion, une journée portes ouvertes était organisée pour faire découvrir les activités proposées par cette association de formation en éducation permanente et insertion socio-professionnelle (ISP).

Créée en 1984 avec l'appui du MOC de Bruxelles, la Chôm'Hier AID se définit comme un espace de formation, d'alphabétisation et d'information pour les sans-emploi¹. Des cours d'alpha, un comité de chômeurs, une école de devoirs et un magasin de seconde main sont très rapidement mis sur pied. Dès 1990, le besoin de formations, de remise à niveau se fait sentir. Quelques années plus tard, la Chôm'Hier est reconnue et subsidiée comme opérateur de formations d'insertion socio-professionnelle dans le cadre du décret concernant l'ISP. Quatre champs d'action peuvent être mis en lumière: un pôle, majoritaire, autour de l'ISP, un pôle Education permanente, un secteur enfance et jeunesse avec des activités spécifiques et enfin, un secteur Economie sociale, qui a mis sur pied et gère un restaurant social. L'objectif principal de toutes les activités développées par la Chôm'Hier

est la lutte contre l'exclusion sociale, professionnelle et culturelle des personnes et des groupes défavorisés, ainsi que des primo-arrivants. Par ailleurs, elle organise une école de devoirs pour les enfants du quartier. L'& est allée à la rencontre de sa directrice Dominique Poncelet et l'a interviewée sur les liens et croisements entre éducation permanente et insertion socioprofessionnelle au sein même de la Chôm'Hier².

DU CÔTÉ EDUCATION PERMANENTE...

Au niveau de l'éducation permanente, il y a plusieurs axes à la Chôm'Hier: d'abord celui des cours d'alphabétisation dont l'objectif est d'apprendre le français mais uniquement pour une satisfaction personnelle, pour un confort personnel, pour la facilité dans la vie de tous les jours, par souci de citoyenneté. Donc ce n'est pas apprendre le Français pour rechercher du travail ou dans un axe d'insertion socioprofessionnelle. Il y a aussi deux ateliers pour apprendre l'informatique, un atelier théâtre et un espace publique numérique. Les projets en éducation permanente naissent en fonction de la demande des personnes par exemple du quartier et qu'on essaye d'impulser.

Des liens plus particuliers entre éducation permanente et ISP se concentrent dans deux groupes d'alpha: alpha éducation permanente et alpha ISP. L'espace publique numérique et l'atelier théâtre sont également des activités où des liens se font entre l'ISP et les projets éducation permanente.



Une des difficultés est de ne pas considérer l'éducation permanente comme l'antichambre de l'ISP. A la Chôm'Hier, nous essayons d'être très attentifs à cet aspect. Ainsi, lorsque des stagiaires qui sont en éducation permanente, rentrent un moment donné dans un processus ISP, c'est vraiment à leur demande. A un moment donné, on se rend compte qu'ils sont prêts à faire un parcours propre à l'insertion et qu'ils sont désireux eux-mêmes de s'insérer professionnellement. On a parfois des stagiaires qui ont fait un ou plusieurs modules en éducation permanente et nous demandent pour rentrer en ISP.

Le contraire existe aussi, mais c'est moins courant: des personnes font une demande en ISP et très vite, on se rend compte qu'elles ne sont pas prêtes pour faire de l'ISP parce qu'elles ont trop de problèmes personnels et de problèmes sociaux à gérer. Elles suivent alors un module en éducation permanente et reviennent par la suite en ISP.

Le contrat de quartier permet aussi de développer des liens dans les nouvelles filières de formation spécifique Alpha: la filière «Horeca» et la filière «Construction»³. Nous travaillons avec deux asbl d'éducation permanente, la Maison Mosaïque de Laeken de Vie Féminine et Entr'aide-Bruxelles (asbl qui fait de l'alphabétisation et de l'éducation permanente). Ces associations préparent les personnes en éducation permanente pour qu'elles puissent entrer ensuite chez nous en alpha ciblée

«métiers». Après leur passage à la Chôm'Hier, ces personnes vont en formation qualifiante, puis sont mises à l'emploi par les différentes Missions locales bruxelloises. Ce processus est assez nouveau et montre bien les liens entre éducation permanente et ISP.

De plus, nous sommes vraiment attentifs à travailler en ISP, avec la pédagogie et les méthodes de l'éducation permanente.

Un autre aspect: les stagiaires en ISP peuvent participer aux activités en éducation permanente. Par exemple, certains stagiaires sont demandeurs d'aller le mercredi après-midi à l'Espace numérique pour acquérir des outils supplémentaires en informatique. Nous essayons vraiment qu'un stagiaire ne fasse pas uniquement un parcours de trois ou quatre mois dans le cadre de son contrat à Bruxelles-Formation, mais qu'il puisse aussi s'insérer de façon active dans la vie de l'association, par le biais d'activités d'éducation permanente. Par exemple, des stagiaires ISP participent à l'atelier théâtre.

UN VÉRITABLE TRAVAIL D'APPROCHE DE LA CITOYENNETÉ

Dans tous les cours, quel que soit le groupe, un cours de citoyenneté (de trois heures par semaine) est toujours prévu. On y voit la situation internationale, l'Europe, la Belgique, puis la commune. Ce cours est indispensable et les stagiaires l'apprécient beaucoup, car il leur permet d'apprendre beaucoup de choses.

Par exemple, le fonctionnement de l'enseignement en Belgique est très complexe, surtout pour des étrangers. C'est important car tous nos stagiaires ont des enfants et ils ne connaissent pas le système scolaire belge. Nous y abordons aussi la sécurité sociale, les différents traités européens, le droit de vote au moment des élections.

COMMENT LES STAGIAIRES SONT-ILS INFORMÉS DES ACTIVITÉS EN EP?

Au début d'un module de formation, nous informons les nouveaux stagiaires de tout ce qui se passe sur le site de la Chôm'Hier. Les personnes qui souhaitent participer, vont se renseigner auprès du responsable de l'activité. On ne veut pas faire du recrutement. C'est une démarche libre venant de la personne.

Au niveau des activités, nous essayons toujours dans la mesure du possible d'avoir une mixité entre les habitants du quartier et les stagiaires qui sont en formation chez nous. C'est plus riche et cela participe à la cohésion sociale.

Beaucoup de nos stagiaires sont des primo-arrivants, venant d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, qui, très souvent, ont eu beaucoup de difficultés à surmonter pour arriver en Belgique. Ils en parlent très peu, même si elles représentent un poids. Ces personnes sont aussi très seules ici, même si certaines ont de la famille, la plupart sont seules avec leurs enfants. Lors des activités, elles font des rencontres et tissent un nouveau réseau de relations.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS DU QUARTIER AUX ACTIVITÉS

Dans les groupes alpha, il n'y a pas de soucis, nous avons toujours le nombre. L'Espace numérique et l'Atelier numérique fonctionnent très bien. Là où c'est plus difficile, c'est avec l'Atelier théâtre. Cette activité est plus difficile à faire connaître auprès des personnes du quartier.

Tout d'abord parce que ce n'est pas de la formation: à l'Atelier numérique et à l'Espace numérique, elles ont un apprentissage de l'informatique. Le théâtre est aussi un outil mais c'est moins évident pour les personnes parce que cela fait partie des loisirs.

Le restaurant social devrait, nous l'espérons, renforcer les liens avec le quartier: les personnes qui viennent manger, seront informées des activités de la Chôm'Hier et pourront s'impliquer dans l'un ou l'autre projet.

L'école des devoirs nécessite des bénévoles qui peuvent avoir des contacts avec les parents. Par ailleurs, les enfants de certains stagiaires vont à l'école des devoirs. Toute cette synergie contribue à créer des liens.

UN RESTAURANT SOCIAL, ESPACE DE RENCONTRES

Le restaurant social est un projet tout récent qui s'inscrit dans le domaine de l'économie sociale. Il est reconnu en ILDE (Initiative locale de développement). Il est ouvert aux



stagiaires, aux associations, à toute personne de Bruxelles et d'ailleurs.

Au resto, nous remettons à l'emploi des personnes Article 60 ou PTT, car nous avons des conventions avec les CPAS qui mettent à notre disposition des personnes Article 60 pendant un ou deux ans. Les stagiaires sont sous contrat d'emploi et suivent cette formation pratique d'Horeca pour qu'à l'issue de leur contrat, ils puissent s'insérer dans le privé.

Notre objectif est de faire de ce restaurant un lieu de convivialité, de rencontres entre les stagiaires, les formateurs, les habitants du quartier. Il est aussi un carrefour entre l'éducation permanente et l'ISP: c'est là que les stagiaires viennent prendre leur pause-café. Les informations ne passent plus de formateurs à formateurs, mais bien de stagiaires à stagiaires. Au resto, les stagiaires en éducation permanente discutent avec ceux d'ISP. Cela motive certains à faire un module en ISP. De même ceux qui sont en ISP, ont parfois envie de s'engager dans une activité «éducation permanente». Ce processus ne passe plus par les professionnels, mais directement par les stagiaires: c'est ce changement qui est chouette!

EDUCATION PERMANENTE ET ISP: DES FILIÈRES BIEN DISTINCTES, MAIS AVEC DES PASSERELLES ET DES INTERACTIONS.

A la Chôm'Hier, si un stagiaire fait une démarche en ISP, alors il fait une démarche d'ISP; si c'est dans le cadre d'une démarche en éducation permanente, alors on fait une démarche en éducation permanente, on ne mélange pas. En ISP, nous avons des obligations de résultats mesurables, qui ne sont pas demandées en éducation permanente. Des liens peuvent néanmoins être établis. Dans son parcours de vie, une personne peut faire un passage en éducation permanente, et puis quand elle est prête, alors décider d'aller en ISP. Ensuite, elle peut décider de retourner dans une activité de type «éducation permanente». ■

CÔTÉ PRATIQUE

LA CHÔM'HIER-AID
RUE FRANSMAN 131 - 1020 BRUXELLES
TÉL.: 02/241 32 30
FAX: 02/245 19 31
INFO@CHOMHIER.BE - WWW.CHOMHIER.BE
HORAIRE: DU LUNDI AU VENDREDI
(DE 9H À 12H ET DE 13H15 À 16H30),
FERMÉ LE MERCREDI APRÈS-MIDI.

1. Pour plus d'informations sur la Chôm'Hier, voir leur site www.chomhier.be
2. L'interview a été réalisée par Michèle Stessel, permanente communautaire CIEP-ISCO. C'est sur cette base que l'article a été réalisé.
3. Ces modules Alpha sont centrés sur l'apprentissage de termes propres à une profession: termes de cuisine et termes du métier du bâtiment.





La Culture au cœur des Journées du Patrimoine

A l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine du 13 et 14 septembre, le CIEP-MOC Hainaut Centre, en partenariat avec le CARHOP et Loisirs & Vacances, s'est penché sur la culture ouvrière. Ce travail a abouti à la réalisation d'une exposition sur «L'histoire du Mouvement ouvrier et de la Culture du XIXème siècle à nos jours».

Présentée au Couvent des Sœurs Noires de Mons (FUCAM), cette exposition propose de retracer, à travers des documents et des extraits de films d'époque, le combat mené pour la réduction du temps de travail (les 3 x 8h, les congés payés, la semaine des 5 jours,...) et parallèlement toute la réflexion et la mise en place de structures par les organisations ouvrières et les autorités publiques pour occuper ce temps libre. Le tourisme social, la notion de culture et d'éducation permanente seront également abordés dans une approche historique et comparative.

D'AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES

Parallèlement, la chapelle accueillera un concert de Slam le samedi soir à 20h30 qui sera suivi d'un spectacle son et lumière dans la cour du couvent. A partir de 22h, trois concerts de musique engagée se dérouleront sur le parking des Ateliers des FUCAM.

Pour clôturer ce week-end, une conférence consacrée à «Mai 68, Mons 2015: quelle place pour la Culture populaire?» se déroulera le dimanche à 16h.

AU PROGRAMME

Exposition accessible samedi et dimanche de 9h30 à 17h30

Samedi 13 septembre: Concerts

- 20h30: Concert de slam par le groupe «**Afro Blue Diaspora**», suivi d'un son et lumière
- 22h00: concerts sur le parking des Ateliers des FUCAM

Dimanche 14 septembre:

- conférence-débat (16h00 à 18h00): «**Mai 68, Mons 2015: quelle place pour la Culture populaire?**»

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU: COUVENT DES SŒURS NOIRES (RUE DES SŒURS NOIRES, 2 À MONS)

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS, CONTACTER PHILIPPE COUMANS:

TÉL: 064/23.80.23 ET COURRIEL:

P.COUMANS@CIEP-HAINAUTCENTRE.BE



Nouveau Master en ingénierie et action sociales

Dès septembre prochain, l'Institut Cardijn de la Haute Ecole Charleroi Europe et le Département social de la Haute Ecole de Namur lancent ensemble une formation de niveau universitaire qui permettra d'accéder à des fonctions de cadres dans le non-marchand (social, culturel, éducation permanente, médico-social, environnemental, etc).

Cette formation de deux ans combine des savoirs théoriques et pratiques, dans une perspective d'action sociale innovante et émancipatrice. En effet, la pédagogie active (avec notamment des stages et des séminaires), interdisciplinaire et émancipatrice est le cœur de ce master pour jeunes diplômés et travailleurs expérimentés.

Elle sera dispensée à Louvain-la-Neuve (en septembre 2008) et à Namur (en septembre 2009) pendant deux années, à raison de 33 heures par semaine. Les formateurs sont spécialement impliqués dans la pratique du management et de l'action sociale.

Plusieurs séances d'information sont prévues. ■

POUR EN SAVOIR PLUS: 0497/433.434

PAR MAIL: INFO.CARDIJN@SKYNET.BE ET

INFO.AS@HENAM.BE

WWW.HECE.EU ET WWW.HENAM.BE

Genre et travail social

Les revues «Travailler le social» (Institut Cardijn) et «Chronique féministe» (Université des femmes) ont associé leur expertise, en intervention sociale d'une part et en questionnement féministe d'autre part, pour publier un dossier spécial autour de «Genre et travail social». En effet, ce numéro s'inscrit concrètement dans le processus pédagogique né autour d'une réflexion portée notamment par l'Institut Cardijn: Comment le travail social -et donc la formation des travailleurs et travailleuses sociaux-, est-il traversé par le genre des protagonistes? Le sexe de la personne (tant bénéficiaire que travailleur-se) est-il aussi indifférent et neutre que la littérature ou la déontologie professionnelle le laissent penser? Les différentes analyses proposées démontrent, par le contraire, l'urgence de prendre en compte cette notion dans le travail social.

Le Deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale (Namur, juillet 2007) fut une autre opportunité pour travailler ce questionnement. Les interventions de l'atelier «Genre et travail social» du Congrès et la recherche menée au sein de l'Institut Cardijn (Haute école Charleroi-Europe) sur l'impact du genre dans les pratiques sociales sont insérées dans ce double numéro. D'autres expériences, des réflexions méthodologiques ou des analyses, articulant genre et formation du travailleur social, y ont également trouvé une place. Le point commun de tous ces textes est d'articuler la question du genre avec le social, soit par une réflexion basée sur une expérience pédagogique ou des recherches. La

littérature scientifique dans ce domaine est quasiment inexistante. Ce numéro «Genre et travail social» vient ainsi combler un vide, tant par son approche théorique que méthodologique, et devrait permettre de réfléchir dans le futur à une meilleure intégration du genre dans la formation des travailleurs sociaux.

Une publication complémentaire vient également de sortir dans la Revue «Politiques sociales», plus orientée vers les politiques sociales mises en place. Les questions à l'origine de ce numéro sont notamment: Quels sont les a priori sexués qui traversent la relation d'aide? Comment s'attaquer aux causes des inégalités liées au genre? Comment assurer l'égalité dans le respect des différences? Et enfin le genre marque-t-il l'articulation travail-famille des travailleurs sociaux?

Pour prolonger ces deux publications, une journée d'étude internationale est également prévue le 26 septembre 2008 autour de genre et travail social. Dans un premier temps, elle articulera exposés théoriques et méthodologiques basés sur des expériences et des recherches-actions menées tant en Belgique qu'à l'étranger, dans différents secteurs du travail social et de la formation sociale. Ensuite, la place sera laissée à des réflexions autour de thématiques particulières du travail social où l'influence du genre est prédominante. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMANDER LE NUMÉRO «GENRE ET TRAVAIL SOCIAL»: TÉL. SECRÉTARIAT DE L'UNIVERSITÉ DES FEMMES: 02/229.38.25
INFO@UNIVERSITEDESFEMMES.BE
WWW.UNIVERSITEDESFEMMES.BE
TRAV.SOC@SKYNET.BE
WWW.GUIDESOCIAL.BE/TRAV.SOC

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE INTERNATIONALE SERA CONSULTABLE SUR
WWW.UNIVERSITEDESFEMMES.BE

LE NUMÉRO DE «POLITIQUES SOCIALES» PEUT ÊTRE COMMANDÉ VIA LE SITE
WWW.LESPOLITIQUESSOCIALES.ORG

Nouveaux groupes FOPES

En septembre 2008, trois nouveaux cycles FOPES-Master en Politique économique et sociale s'ouvriront dans les régions du Brabant (samedi), de Namur (jeudi) et de Verviers (samedi).

La Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale de l'UCL s'adresse à des adultes qui désirent acquérir les outils pour analyser les réalités économiques et sociales et pour développer leurs capacités d'action en vue d'une société plus solidaire.

La formation comprend trois années, à horaire décalé (à raison d'un jour de cours et d'une soirée par semaine) et avec des activités décentralisées.

Le programme est conçu principalement pour des adultes qui poursuivent des activités professionnelles, sociales, familiales, en même temps que des études.

Des séances d'information sont prévues pour ces nouveaux groupes à Louvain-la-Neuve et à Verviers.

La procédure d'admission comprend obligatoirement une épreuve écrite. ■

POUR EN SAVOIR PLUS,
TÉL.: 010.47.39.07.
EMAIL: BRIGITTE.WATELET@UCLouvain.BE
WWW.UCLouvain.BE/OPES

Dates à épingler

ESPERANZAH! RENCONTRES, MUSIQUES DU MONDE ET ENGAGÉES

Festival des musiques festives, alternatives, nomades et plurielles. 3 jours de fête, de rencontres, de découvertes et de réflexions. Un tour du monde de voix nouvelles, de rythmes lointains et originels

DATES: DU 1ER AU 3 AOÛT
LIEU: ABBAYE DE FLOREFFE
POUR PLUS D'INFO: WWW.ESPERANZAH.BE

RENCONTRES PÉDAGOGIQUES D'ÉTÉ

Organisées pour la 37e fois par le CGÉ (Changements pour l'égalité, mouvement sociopédagogique), cette édition 2008 du 18 au 23 août propose 14 ateliers de formation, des rencontres, des moments privilégiés de débats et d'échanges entre les participants pour changer le rapport à l'école. Parmi les thématiques des ateliers, pointons-en quelques-unes qui devraient intéresser de nombreux formateurs: Des méthodes actives pour éduquer à la citoyenneté active, Guider et stimuler par les outils de l'Analyse Transactionnelle, Pratiquer la pédagogie institutionnelle par la coopération, A toutes voix par le chant, Le yoga pour apprendre.

DATES: DU 18 AU 23 AOÛT 2008
LIEU: CENTRE MARCEL HICTER À LA MARLAGNE
LE PROGRAMME EST DISPONIBLE EN LIGNE SUR LE SITE: WWW.CHANGEMENT-EGALITE.BE

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS:
VIA LE SITE INTERNET OU PAR
TÉL.: 02/218.34.50 FAX.: 02/218.49.67
MAIL: INFO@CHANGEMENT-EGALITE.BE

FORMATIONS POUR S'OUTILLER, AGIR ET CONSTRUIRE L'ÉGALITÉ

Vivre l'interculturel: osons le conflit, osons la confrontation!

DATES: 21 OCTOBRE ET 4 NOVEMBRE

L'alphabétisation féministe

DATES: 6 ET 13 NOVEMBRE

Regards d'un autre genre

DATES: 02 ET 09 DÉCEMBRE

Quand égalité rime avec individualiser (Pour des droits individuels en sécurité sociale)

DATE: 05 DÉCEMBRE

INFOS ET INSCRIPTION:

VIE FÉMININE-SERVICE FORMATION
TÉL: 02 227 13 11 FAX: 02 223 04 42
MAIL: FORMATION@VIEFEMININE.BE

JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'UCP

25 septembre 2008: **L'accompagnement des personnes dés-orientées**

27 novembre 2008: **Les aînés et les NTIC**

POUR EN SAVOIR PLUS:
SÉCRÉTARIAT 02/246.46.72 MAIL: UCP@MC.BE
POUR LE PROGRAMME:
[HTTP://UCPFED.YELLIS.NET/UCP.MC.BE/](http://UCPFED.YELLIS.NET/UCP.MC.BE/)

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

16 AU 22 SEPTEMBRE 2008

POUR EN SAVOIR PLUS:
[HTTP://SEMAINE.MOBILITE.WALLONIE.BE/](http://SEMAINE.MOBILITE.WALLONIE.BE/)

SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Du 1er au 11 octobre 2008, le Fair trade organise sa Semaine nationale du Commerce équitable. Tout au long de cette semaine, le commerce équitable se déclinera sous toutes ses formes et couleurs...

LE PROGRAMME COMPLET DE CETTE SEMAINE SERA DISPONIBLE SUR LE SITE WWW.BEFAIR.BE

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

Mons:

rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR

place l'Illon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS

rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC
(CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique